



Allocution de présentation par Christine Desouches, Présidente (H) – ASOM

« Vers le Sommet de Phnom Penh : Quelles perspectives pour la Francophonie ? »

Académie des Sciences d’Outre-mer

Séance du 26 juin 2025

Monsieur le Président de l’Académie des Sciences d’outre-mer,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Chères Consœurs, chers Confrères,

Chers membres du Groupe Francophonie,

Monsieur le Président de la 3^e section,

Honorables Parlementaires,

Distingués invités,

Monsieur le Conseiller, représentant Madame la Ministre de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français à l’étranger,

Monsieur l’Ambassadeur du Cambodge en France, représentant du pays Hôte du XX^e Sommet.

Madame la Conseillère régionale, Ambassadrice et Déléguée spéciale chargée des relations diplomatiques de la Région Île-de-France,

Monsieur le Vice-Président de l’Association francophone d’Amitié et de liaison (AFAL), cher Confrère,

Madame la Députée à l’Assemblée nationale du Gabon, au titre de l’Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF),

Monsieur le Recteur de l’Agence universitaire de la Francophonie (AUF),

Chers amis,

Laissez-moi, à mon tour, vous remercier très sincèrement pour votre présence, ce jour, après avoir bravé les éléments en feu, en cette séance « Francophonie » devenue un rendez-vous traditionnel attendu, afin de nous interroger ensemble sur la thématique **« Vers le Sommet de Phnom Penh : Quelles perspectives pour la Francophonie ? »**

Nous y sommes très sensibles.

Elle témoigne de votre confiance et de votre intérêt à l'endroit de l'Académie des Sciences d'Outre-mer (ASOM) et nous conforte dans notre ambition d'être un lieu pérenne de réflexion, de dialogue et de proposition autour de la dynamique francophone dans ses différentes dimensions, comme l'illustrent notamment la mise en place d'une cellule d'observation dédiée ou encore l'attention particulière portée à cette problématique dans le recrutement de nos Membres associés.

L'installation en cette qualité le 4 décembre 2025 de Sa Majesté Norodom Sihamony, Roi du Cambodge, a porté haut cette quête. Celle du Recteur de l'AUF, Slim Khalbous, qui interviendra la semaine prochaine, inaugurera un nouveau cycle de regards croisés, à l'évidence éminemment féconds.

Fondé sur l'étroite proximité établie depuis l'origine entre les bâtisseurs et les promoteurs de la Francophonie et les membres de notre Compagnie, un tel engagement n'a cessé de se renouveler à l'aune des défis que rencontre cette Communauté inédite portée par une langue commune, un patrimoine juridique et des valeurs partagés et dont une des vertus intrinsèques est d'offrir un vaste espace de délibération et de coopération innovante entre peuples et pays répartis sur les cinq continents.

C'est là un atout de taille sur lequel il convient de veiller solidairement, à un moment qui plus est de bouleversements accélérés de l'ordre international où la force tend à prévaloir sur le droit et où les replis viennent contrarier la capacité à agir ensemble selon des règles et des alliances d'un multilatéralisme à nécessairement réinventer.

Voici un an, l'Académie des sciences d'Outre-mer accueillait, le 4 juillet 2025, une séance consacrée à un premier bilan, à mi-parcours, de la mise en œuvre des décisions du Sommet de Villers-Cotterêts, ainsi qu'aux attentes qui se dessinaient en direction du XX^e Sommet de la Francophonie, prévu au Cambodge en novembre 2026.

À cette occasion, comme ils l'avaient fait en 2024 dans un Appel adressé aux Chefs d'État et de gouvernement réunis à Villers-Cotterêts et tel que nous entendons à nouveau réitérer l'exercice, un certain nombre de nos membres particulièrement investis dont nos Confrères Jacques Legendre, Robert Dossou, Patrick Sevaistre, Guy Lavorel, Emmanuel Maury, se sont exprimés devant les représentants des deux pays appelés à exercer durant cette période la présidence du Sommet, c'est-à-dire, comme aujourd'hui, la France et le Cambodge, pour faire valoir leurs convictions, leurs priorités, mais également leurs mises en garde.

Et ce aussi bien sur le plan de l'utilisation de la langue française, largement malmenée y compris en France en dépit de la loi Toubon depuis (trop ?) longtemps en cours de réactualisation, ou encore dans les enceintes internationales, qu'en ce qui concerne les initiatives d'intérêt soutenu récemment déployées au titre de la Francophonie économique, à rationaliser, qu'au niveau politique et à celui des valeurs qu'il ne faut ni abandonner, ni brader.

Ils ont sur ce dernier point réitéré leur attachement résolu aux instruments normatifs que sont la Déclaration de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone à laquelle l'ASOM avait consacré, la veille, le 3 juillet, un séminaire à l'occasion de ses 25 ans, complétée par celle de Saint Boniface sur la sécurité humaine et la prévention des conflits. Tous ces travaux sis sur le site de l'Académie trouveront place dans la revue Mondes et cultures et, si possible, dans une publication spécifique.

C'est au nom de ces mêmes valeurs de l'État de droit, national ou international, de la Justice (l'ASOM soutient l'idée d'une 5^e Conférence des Ministres francophones de la Justice), de la démocratie et des droits de l'Homme, que l'ASOM a accompagné notre Confrère Boualem Sansal durant son incarcération jusqu'à sa libération, ou a contribué, par exemple, à l'organisation en décembre dernier, en partenariat avec l'Association égyptienne des juristes francophones, de la première édition du prix Boutros Boutros-Ghali pour la paix.

À cet égard, les plus hauts responsables de la Francophonie ont été incités à nouveau avec force à trouver les modes appropriés pour rassembler sans plus tarder un consensus sur ces valeurs – avec les engagements volontairement souscrits qui leur sont liés - aujourd'hui souvent contestées, là et de par le monde, voire frontalement remises en cause, comme l'ont fait, en 2025, certains des États membres historiques de la construction francophone, au risque du délitement de l'Ensemble.

Convaincue de la pertinence intacte, quitte à le compléter, du dispositif de sauvegarde et de suivi généré par ces textes, aux côtés du mécanisme de veille réactualisé dont l'APF - directement concernée par les aléas que traverse la démocratie représentative - s'est dotée, l'ASOM réitère sa disponibilité à contribuer à un tel exercice d'évaluation, indispensable et salutaire.

Cette année, à quelques mois d'un Sommet dont l'importance n'échappe à personne, en particulier en raison du signal que sa tenue, en Asie, pour la deuxième fois depuis Hanoï, en 1997, nous donne en faveur d'un effort accru pour impliquer plus effectivement toutes les composantes, toutes les régions de l'espace francophone, nous avons décidé de privilégier la parole de ceux qui œuvrent dans la pluralité à la réussite de cet Évènement qui doit voir aussi l'élection, pour 4 ans, du ou de la Secrétaire général (e) de la Francophonie.

Plusieurs candidat (e) s à cette fonction éminente de chef d'orchestre qui suppose la volonté d'impulser, d'arbitrer, de mobiliser dans le respect de la diversité des mandats et des compétences, sont en lice, invité (e) s de même à nous faire part, dans les semaines qui viennent, de leur vision.

La rencontre au Sommet de Phnom Penh devrait être, ainsi, dans un contexte de tensions internationales accrues, une étape décisive dans l'adoption d'une Feuille de route concertée-équilibrée entre gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et autres acteurs à part entière - c'est là une des marques distinctives du Regroupement francophone - reconnus par la Charte d'Antananarivo, comme l'APF, Assemblée consultative

de la Francophonie, l'AUF, Agence universitaire de la Francophonie, Opérateur des Sommets pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Au quotidien, enfin, l'adhésion et la mobilisation de tous les acteurs agissant pour la cause francophone demeurent capitales, au niveau des territoires à l'instar de la Région Île-de-France, ou de la société civile, telle que rassemblée au sein de l'AFAL Fondées sur l'expérience et la proximité avec les citoyens, ces voix sont précieuses. Nous sommes à votre écoute !

C'est pourquoi vous comprendrez combien nous nous réjouissons, dans cette perspective, que vous ayez accepté de partager avec nous le projet que vous nourrissez pour la Francophonie de demain, assorti en tant que de besoin des réformes utiles pour garantir sinon son rayonnement mais tout au moins sa place tant dans ses États et gouvernements membres que sur la scène internationale.

Plusieurs rapports passionnants ont été émis dans ce sens, dont certains déjà sur notre site, tel celui émanant du Conseil économique régional d'Île-de-France, ou encore tel que présenté, ici, à l'ASOM, le rapport parlementaire élaboré par les honorables députés Amélia Lakrafi et Aurélien Taché.

Distingués invités, Monsieur l'Ambassadeur du Cambodge,

Nous efforçant ainsi de répondre à l'invite que Sa Majesté le Roi Norodom Sihamony nous a adressée le 4 décembre, selon laquelle : « Ensemble nous aurons à réfléchir sur l'avenir de la francophonie et nous tâcherons de trouver un nouveau dynamisme à l'usage d'une langue que je tiens moi-même pour l'une des plus belles du monde, afin que, dans les échanges éducatifs, universitaires, culturels, juridiques ou commerciaux, elle conserve une dimension qui n'appartient à aucune autre ».

Nous sommes au rendez-vous !

Avec mes vœux de plein succès pour le XX^e Sommet de la Francophonie, à Phnom Penh !
Je vous remercie de votre attention.